



Cofinancé par
l'Union européenne



an
ct

agence nationale
de la cohésion
des territoires

Région
île de France

val
d'Oise
le département

Haut
Val d'Oise
Communauté de Communes

Roissy
Pays de
France



ville de
villiers-le-bel **quartiers2030**



ANNEXE 1

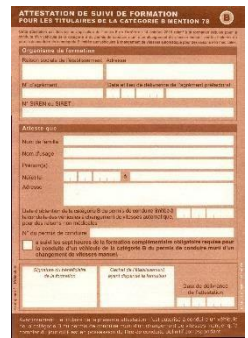
FORMATION POUR LES TITULAIRES DE LA CATÉGORIE B MENTION 78



Afin de pouvoir conduire un véhicule de la catégorie B du permis de conduire muni d'un changement de vitesses manuel, vous devez suivre une formation dans une auto-école labélisée de 7 h.

L'auto-école vous remettra alors une attestation de suivi de formation pour les titulaires de la catégorie B mention 78 →

Avertissement : Le titulaire de la présente attestation n'est autorisé à conduire un véhicule de la catégorie du permis de conduire muni d'un changement de vitesse manuel qu'à compter du jour où il est en possession du titre de conduite définitif correspondant.



TARIFS

- **Frais administratifs :** *gestion de l'élève* 50 €
 - **Application Sarool :** *suivi planning et gestion financière* 10 €
 - **7 Heures de conduite** sur boîte manuelle : 297.50 €
 - **Sticker permis B :** 2.50 €
 - **Aide à la délivrance du Titre (après formation) en option :** 20 €
- Soit : 360 €**

CONTACT

Laura BONNIN	Cheffe de service Responsable pédagogique Enseignante de la conduite	07.68.25.50.95 laura.bonnin@imaj95.fr
Aurélie GODARD	Enseignante de la conduite Référente handicap	06.07.82.14.34 aurelie.godard@imaj95.fr
Mathieu SAN MARTIN	Enseignant de la conduite Référent suivi des élèves	06.30.04.15.94 mathieu.sanmartin@imaj95.fr

AIDE A LA DELIVRANCE DU TITRE

Si vous souhaitez être accompagné à la délivrance de votre nouveau permis de conduite il faudra rapporter :

- 1 photocopie couleur (recto verso) de la pièce d'identité en cours de validité
- 1 photocopie d'une facture (type téléphone) de moins de 6 mois
Si votre justificatif de domicile n'est pas à votre nom, il faudra nous fournir :
 - 1 attestation d'hébergement sur papier libre format A4 signée par l'hébergeant et vous-même.
 - 1 photocopie couleur de la pièce d'identité (recto verso) de la personne chez qui vous habitez.
- 1 photocopie de votre permis de conduire mention B78
- 4 « ephotos » sur fond blanc (pas de photos scannées) :

